



PLAN PASTORAL TERRITORIAL DE LA VALLEE DE LA DRÔME : Bilan 2017-2022

Avec le soutien
technique de :



Avec le soutien
financier de :



Édito

Le pastoralisme est une activité vitale pour la vallée de la Drôme : productions de qualité, entretien de l'espace, prévention des risques naturels, préservation de la biodiversité. Nos alpages et les 8000 hectares de prairies, landes et sous-bois sont des lieux de découverte et de pratique de sports de pleine nature formidables pour nos habitants et nos touristes. Aussi, plus d'une centaine d'exploitations vivent de cette activité et contribuent à l'économie de notre territoire.

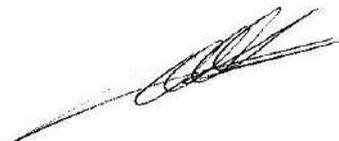
Pour soutenir et maintenir les pratiques pastorales, nous avons porté un projet de plan pastoral territorial (PPT) sur la période 2017-2022. Ce programme fait l'objet d'une convention entre nos deux collectivités, avec des objectifs communs et des moyens d'action alloués par des crédits régionaux.

Ce programme est clos depuis décembre 2022. Le territoire et ses acteurs prennent le temps d'un bilan présenté dans ce document. Nous souhaitons collectivement réécrire un nouveau PPT dès 2023 pour continuer à accompagner les enjeux de ces activités : cohabitation avec de multiples activités en montagne et dans l'espace rural, hausse de la prédation, impact du changement climatique, concurrence étrangère sur les produits, reconquête foncière...



Hélène Pelaez Bachelier

Vice-Présidente en charge de
l'agriculture et l'alimentation
Communauté de Communes du
Crestois et du Pays de Saillans



Christian Caillet

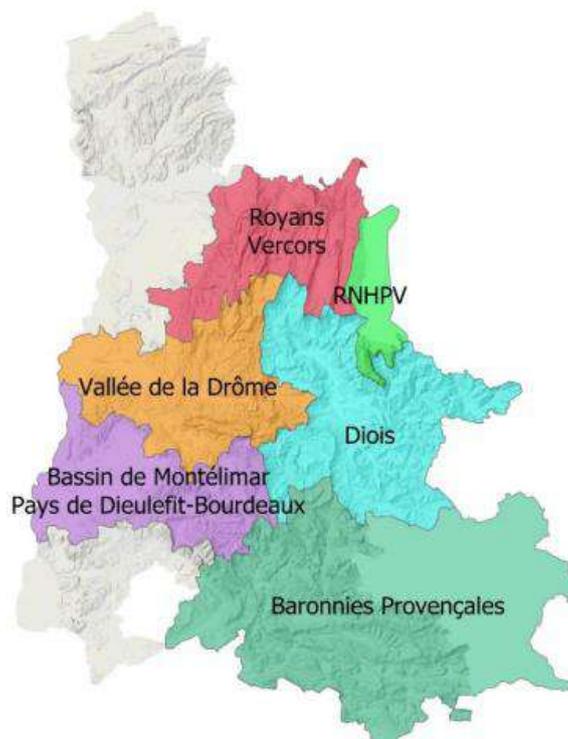
Vice-Président en charge de
l'agriculture, l'alimentation et l'irrigation
Communauté de communes du Val de
Drôme en Biovallée

Sommaire

Édito	2
Sommaire	3
1. Le contexte au démarrage du PPT 2017-2022	4
La Vallée de la Drôme : Deux Communautés des Communes	4
Le contexte pastoral (source : diagnostic de 2016).....	6
2. Le Plan pastoral 2017-2022	8
3. Bilan budgétaire	9
La maquette financière initiale et modifiée.....	9
Bilan de la consommation	10
4. Bilan qualitatif.....	10
Bilan par fiche-action.....	11
Bilan par type de bénéficiaires.....	26
5. Conclusion et perspectives.....	27
6. Annexes	28
Annexe 1 : Composition du COPIL.....	28

1. Le contexte au démarrage du PPT 2017-2022

Le plan pastoral territorial (PPT) est une politique territorialisée de la Région Auvergne Rhône-Alpes à destination de collectivités concernées par des espaces pastoraux (alpages, estives, zones de parcours et d'intersaison). Une délibération cadre pose les objectifs et le fonctionnement des Plans Pastoraux régionaux. Le Département compte actuellement 6 PPT.



La Vallée de la Drôme : Deux Communautés des Communes

L'engagement du territoire vallée de la Drôme s'est traduit concrètement par la participation à deux plans pastoraux :

1. 2009 - 2014 : porté et animé par le Pays de Dieulefit ;
2. 2017-2022 : porté et animé par la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) à l'échelle CCVD et Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme (CCCPS).

Au moment de l'écriture du diagnostic en 2016, le périmètre du PPT correspondait aux 45 communes des deux Communautés de communes excepté le plateau d'Ambel (situé sur la commune d'Ombrière). Ce plateau était alors rattaché au Plan pastoral du Royans Vercors. Suite à une demande de la commune d'Ombrière et du GP d'Ambel de rattacher le plateau d'Ambel au PPT de la vallée de la Drôme, ce nouveau périmètre a été validé en 2018.

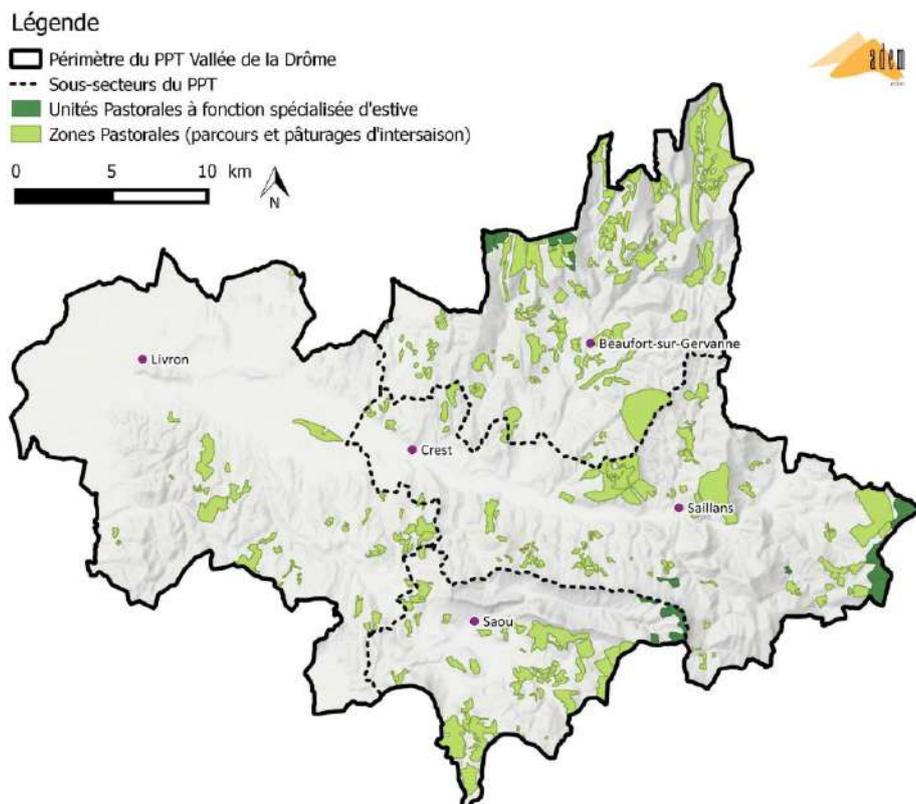
Le contexte pastoral (source : diagnostic de 2016)

La vallée de la Drôme compte 726 exploitations en 2010, pour près de 25 000 hectares de surface agricole utilisée. L'élevage pastoral représente 1/5 des exploitations du territoire (hors élevage hors sol). 5 systèmes d'élevage sont présents dont 3 valorisent des surfaces en herbe :

- L'élevage caprin est le système le plus présent sur le territoire, avec 50 exploitations, soit 32% des exploitations en élevage. Cela s'explique par la présence de l'AOC fromagère du Picodon. Cette filière, au-delà de son caractère identitaire, a un intérêt particulier en ce qui concerne l'entretien et la valorisation de l'espace et ce plus particulièrement pour les zones les plus accidentées du territoire.
- L'élevage bovin est peu représenté sur le territoire et recule fortement entre 2000 et 2010 (plus de 30 % des exploitations en moins).
- La filière ovine est la filière forte (label « Agneau de l'Adret »). Cependant le nombre d'exploitations a baissé de 60 % entre 2000 et 2010.

Les surfaces pastorales représentent 8000 hectares sur tout le territoire, soit près de 36% de la SAU :

- De façon marginale, on retrouve quelques unités pastorales à fonction spécialisée d'estive, pour les secteurs d'altitude (les Trois Becs). Cela représente sur 580 hectares
- Des zones intermédiaires et des coteaux sur 7050 hectares. Il s'agit de zones de parcours utilisées en intersaison ou toute l'année, constituées de landes mais aussi de bois.



	UP	ZP
Surface pastorale utilisée	580 ha	7 050 ha
Ovins	2 680	4 115
Bovins	10	913
Caprins	0	2 067

La propriété privée prédomine très largement (80 %) les espaces pastoraux de ce territoire. Cette omniprésence de la propriété privée pose des problèmes de maîtrise du foncier par les éleveurs : accès à du foncier agricole et pastoral souvent très morcelé et sécurité foncière sur les terrains utilisés.

En 2016, 45% des éleveurs du territoire sont organisés en collectif :

- 2 Groupements Pastoraux (GP) « classiques » : le GP d'Ambel Tubanet, emblématique de la Drôme et rattaché au PPT en 2018 ainsi que le GP des Trois Becs. Ils sont constitués de 26 éleveurs qui utilisent une montagne en commun avec regroupement des troupeaux sur une période de l'année, généralement en estive ou en hivernage. La prépondérance des parcours et coteaux, et la rareté des Unités Pastorales (UP) à fonction d'estive limitent automatiquement le nombre de Groupements Pastoraux classiques avec mélange d'animaux. Ce territoire est plus adapté aux Groupements Pastoraux à gestion concertée (GPgc), formes innovantes inventées par les acteurs pastoraux drômois pour mieux correspondre au contexte pastoral.
- 5 Groupements Pastoraux à gestion concertée (désormais devenu Collectif Pastoraux) : GPgc de Plan de Baix, GPgc Vercors Sud, GPgc de la Raye, GPgc de Saillans, GPgc du Roubion. Deux autres GPgc sont à cheval avec les PPT du Royans Vercors (GPgc de Combovin) et le PPT du pays de Dieulefit (GPgc de la Rimandoule depuis dissolu). Ces 5 GPgc sont depuis devenus des Collectifs Pastoraux (CP) : ils sont constitués d'éleveurs qui utilisent des parcours à titre individuel et qui les aménagent de manière concertée sur un territoire cohérent, souvent à une échelle intercommunale. La quasi-absence de pâturage d'estive n'empêche pas un pastoralisme collectif, puisque les éleveurs de la vallée de la Drôme réfléchissent et aménagent collectivement leurs surfaces pastorales.

Aucune Association Foncière Pastorale (AFP) n'existe sur le territoire de la vallée de la Drôme.

Le territoire de montagne et rural, proche de la vallée du Rhône, est attractif pour les activités de pleine nature (parapente, VTT, randonnée, escalade, chasse...). Les espaces pastoraux sont donc partagés avec toutes ces activités et doivent cohabiter.

8 sites naturels accueillent des activités pastorales au sein desquels environ 40 éleveurs pastoraux engagent des mesures agro-environnementales et climatiques.

2. Le Plan pastoral 2017-2022

Le plan pastoral 2017-2022 visait 8 objectifs stratégiques :

- Maintenir le nombre d'éleveurs pastoraux
- Favoriser une gestion collective et concertée des espaces pastoraux
- Diminuer les surfaces pastorales en friches
- Aménager l'espace pastoral pour permettre une meilleure utilisation
- Accompagner et amplifier des pratiques pastorales performantes
- Valoriser l'identité pastorale du territoire
- Sensibiliser le public aux enjeux, pratiques et savoir-faire
- Faciliter le partage de l'espace pastoral entre ses utilisateurs.

7 actions permettaient d'accompagner les projets :

- Action 1.1: Favoriser la dynamique collective des éleveurs en Groupement Pastoral et des propriétaires et AFP
- Action 1.2 : Expertiser et Diagnostiquer
- Action 1.3 : Acquérir du foncier pastoral par les collectivités territoriales
- Action 2.1 : Poursuivre les aménagements et équipements des espaces pastoraux
- Action 2.2 : Expérimenter et sensibiliser autour des enjeux de maintien d'ouverture, du sylvopastoralisme et des pratiques pastorales
- Action 3.1 : Communiquer sur le pastoralisme auprès du public et des acteurs du territoire
- Action 3.2: Coordonner le plan pastoral de la vallée de la Drôme.

4 types de porteurs de projet étaient éligibles :

- Les éleveurs et éleveuses organisés en collectif
- Les propriétaires privés organisés en collectif
- Les collectivités territoriales
- Les acteurs du tourisme, des loisirs de pleine nature, les associations agricoles, culturelles ou environnementales.

La mise en œuvre du PPT 2017-2022 était :

- Portée par la CCVD, pour le compte des 2 Communautés de Communes
- Pilotée par une instance collective regroupant plus d'une quarantaine d'acteurs sous la présidence des 2 vice-présidents des intercommunalités, réunie au moins deux fois par an
- Animée par le service agriculture de la CCVD sur la base d'un 0.15 ETP
- Suivie par une instance technique et financière départementale
- Appuyée techniquement par l'ADEM pour le montage des dossiers d'améliorations pastorales
- Soutenue financièrement par : le FEADER, la région AURA, le Département de la Drôme, la CCVD et la CCCPS.

3. Bilan budgétaire

La maquette financière initiale et modifiée

En 2016 lors de l'écriture du projet, le montant estimatif alloué par la Région AURA au territoire de la vallée de la Drôme était de 100 150 €. Cette enveloppe régionale devait permettre d'appeler des subventions du FEADER et du Conseil Départementale de la Drôme. Le montant total du PPT vallée de la Drôme 2017-2022 prévisionnel pouvait alors atteindre **515 000 €**.

Les maquettes financières du PPT

	Montant total	Région AURA	Département Drôme	FEADER	Autofinancement
Maquette initiale	515 000 €	100 150 €	67 200 €	205 000 €	142 650 €
Avenant n°1 (2019)	645 625 €	127 875 €	86 535 €	249 074 €	182 144 €
Avenant n°2 (2022)	611 870 €	127 875 €	83 935 €	222 970 €	177 090 €

Dès 2018, le COPIL a souhaité demander à la Région AURA une rallonge financière afin de pouvoir :

- Absorber l'arrivée récente du GP d'Ambel dans son périmètre
- Anticiper les besoins prévisionnels à la hausse des autres bénéficiaires.

Un avenant a donc été déposé pour un montant régional de 127 875€ (soit +27%). Il a été accepté le 15 février 2019 par la commission permanente régionale. Le montant prévisionnel total du PPT vallée de la Drôme était alors de **645 625 €**.

Fin 2021, au regard de la surconsommation budgétaire de certaines lignes et de la sous-réalisation de certaines fiches-actions, le COPIL sollicite la Région AURA pour une modification de la répartition des enveloppes par fiche-action sans modification de l'enveloppe régionale (127 875 €). La demande d'avenant est votée à la commission permanente régionale du 18 mars 2022. Avec la nouvelle répartition des enveloppes par fiche-action, le montant total du PPT est alors estimé à 611 868 €.

Répartition par fiche-action de la MAQUETTE FINANCIERE – avenant n°2 (2022)

	TOTAL	AURA	Département Drôme	FEADER	Autofinancement
Action 1.1	23 222,00 €	11 611,00 €	- €	11 611,00 €	- €
Action 1.2	29 162,00 €	11 665,07 €	- €	11 664,80 €	5 832,13 €
Action 1.3	- €	- €	- €	- €	- €
Action 2.1	499 393,00 €	89 436,00 €	83 935,00 €	174 242,00 €	151 780,00 €
Action 2.2	- €	- €	- €	- €	- €
Action 3.1	25 000,00 €	5 000,00 €	- €	15 000,00 €	5 000,00 €
Action 3.2	35 091,00 €	10 161,00 €	- €	10 452,00 €	14 478,00 €
TOTAUX	611 868,00 €	127 873,07 €	83 935,00 €	222 969,80 €	177 090,13 €

Bilan de la consommation

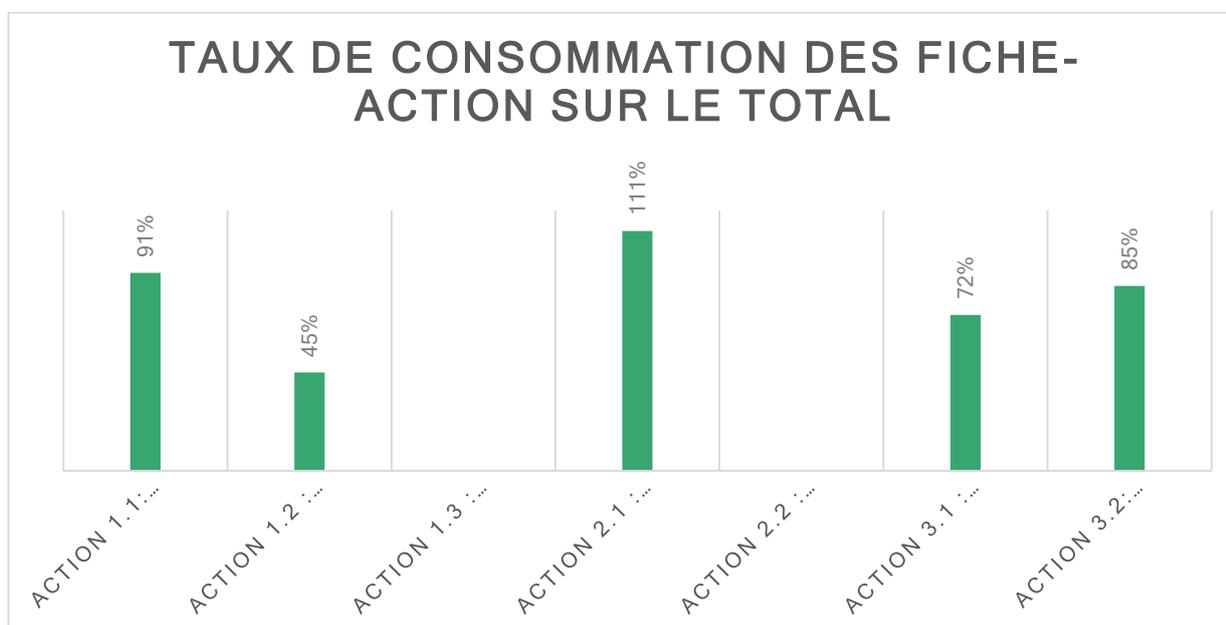
En considérant la maquette financière de l'avenant n°2 (2022) et sa nouvelle répartition par fiche-action, voici le bilan de la consommation budgétaire du PPT.

Consommation budgétaire du PPT 2017-2022					
	TOTAL	AURA	CD26	FEADER	Autofinancement
Montant consommé	634 218 €	129 844 €	92 912 €	222 215 €	189 247 €
Taux de consommation/ avenant 2022	104%	102%	111%	100%	107%
Taux participation au PPT		21%	14%	35%	30%
Part d'animation	5%	7%	0%	4%	5%
Part d'investissement	87%	75%	100%	85%	91%
Part fonctionnement	13%	25%	0%	15%	9%

Il en ressort un taux de consommation de 104% sur le montant total et de 102% sur l'enveloppe régionale. Cela démontre un dynamisme fort avec des demandes importantes sur les investissements pastoraux pour 87% des dossiers.

Le plus gros financeur du plan pastoral est le FEADER (35%), puis les bénéficiaires via leur autofinancement (30%), la Région AURA (21%) et enfin le Département de la Drôme (14%).

Quand on analyse la consommation par fiche-action, on remarque que 5 fiches ont été consommées sur 7 initialement ouvertes. Le bilan qualitatif présenté ci-dessous permet d'expliquer les raisons de cette hétérogénéité de consommation entre fiches-actions.



4. Bilan qualitatif

Cette partie qualitative a été rédigée à partir des retours des différents porteurs de projet du PPT, des retours de l'ADEM et des retours de l'animatrice PPT 2017-2022 de la CCVD.

Il s'agit de dresser une vision de l'ensemble des projets accompagnés, soutenus, redirigés vers d'autres crédits, voire même parfois abandonnés pendant cette programmation. Cette analyse apporte aussi des éléments sur les leviers de ces projets et les enjeux identifiés pour un prochain PPT.

Bilan par fiche-action

ACTION 1.1 : FAVORISER LA DYNAMIQUE COLLECTIVE DES ELEVEURS EN GROUPEMENT PASTORAL ET DES PROPRIETAIRES EN AFP	
Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Animer les outils de la loi pastorale de 1972 : Groupements Pastoraux (GP), associations foncières pastorales (AFP), convention pluriannuelle de pâturage (CPP) - Animer et restructurer les Groupement Pastoraux à gestion concertée (GPc) en Collectif Pastoraux (CP) - Créer de nouveaux Collectifs Pastoraux ou GP dans le territoire - Accompagner la création d'une AFP sur Mirabel-et-Balcons - Faire le lien entre les éleveurs et les propriétaires en mettant en place des conventions pluriannuelles de pâturage
Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022	<p>1 - 2017 : Structuration collective des éleveurs en Groupement Pastoral et des propriétaires de l'espace pastoral par l'ADEM.</p> <p>2 - 2020 : Structuration du domaine pastoral de la vallée de la Drôme par l'ADEM.</p>
Bilan qualitatif	<ul style="list-style-type: none"> • Au cours de ce PPT, les 5 GPgc ont été accompagnés pour faire évoluer leur statut juridique (et mieux correspondre aux attentes de la nouvelle programmation 2015-2022 du FEADER). Ils sont devenus les Collectifs Pastoraux et ont pris la forme d'associations loi 1901. L'ADEM a également profité de cette animation pour revoir leur composition et leur périmètre : <ul style="list-style-type: none"> o Le GPgc de Plan de Baix devient le CP de Plan de Baix en 2017 o Le GPgc de Vercors Sud devient le CP de Vercors Sud en 2017 o Le GPgc de Saillans devient le CP de Saillans en 2017 o Le GPgc du Roubion devient le CP du Roubion en 2018 o Le GPgc de la Raye devient le CP de la Raye en 2019. • Un nouveau Collectif Pastoral a été créé en 2020 et couvre le secteur de la plaine : le CP de Grâne. Il regroupe huit exploitations avec 350 ovins, 200 caprins et 5 équins. Le collectif s'étend sur les communes de Mirmande, Grâne et la Roche sur Grâne. • En 2017, le projet de l'AFP de Mirabel s'inscrit dans la suite de l'expertise pastorale de Mirabel et Blacons réalisée en 2013. D'une manière générale, les projets d'AFP sont très difficiles à porter par les communes à cause des enjeux fonciers. En plus de cette difficulté pour l'AFP de Mirabel et Blacons, certains propriétaires étaient opposés au projet. Enfin, le périmètre comptait une faible valeur pastorale rendant difficile la mise en place viable d'un éleveur. Ce projet d'AFP s'il n'est pas allé au bout, a donné lieu à la création de trois Conventions Pluriannuelles de Pâturage (CPP) représentant 40 parcelles (soit 118 ha). • En lien avec le projet d'AFP mené sur Mirabel et Blacons, des réflexions ont été accompagnées pour créer un GP d'hiver et d'intersaison avec plusieurs éleveurs pastoraux de la Gervanne. Faute de surfaces disponibles pour créer ce Groupement Pastoral, de contraintes administratives liées à la PAC, le projet n'a pas pu aboutir.

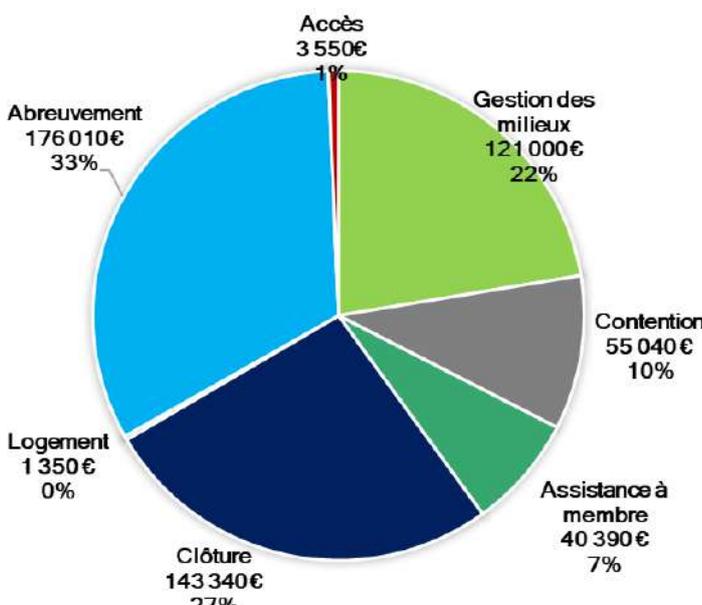
	<ul style="list-style-type: none"> • En 2022, les Collectifs Pastoraux sont dynamiques et regroupent au total 56 éleveurs. On peut noter une dynamique particulière du territoire de la vallée de la Drôme avec la présence de nombreux éleveurs pastoraux. • Une tentative de CPP sur plusieurs petites parcelles de la commune de Grâne, aurait permis à une éleveuse du CP Granois de faire pâturer ses chèvres en sous-bois. Le projet n'a pas abouti car le futur propriétaire des parcelles, qui était très enthousiaste à l'idée de faire pâturer ses parcelles, n'a finalement pas pu les acheter. La vente des parcelles a été annulée au dernier moment et le propriétaire actuel des parcelles ne souhaite pas faire pâturer ses parcelles.
Critères d'évaluation	<p>Nombre de GP ou CP créé : 1 Taux d'évolution du nombre d'exploitations en GP ou en CP : +46% (56 en 2017 à 82 en 2022) Nombre d'AFP tentées : 1 Nombre d'AFP créées : 0 Nombre de propriétaires intégrés à une AFP : 0 Nombre de CPP signées : 3 Nombre de propriétaires sensibilisés : non connu</p>
Consommation budgétaire de la fiche-action	91%
Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	Création d'une association regroupant éleveurs et propriétaires dans la Gervanne pour porter des projets autour du multiusage : C2PMU
Enjeu pour le PPT 2023-2028	<ul style="list-style-type: none"> - Le CP du Roubion et le CP de Vercors Sud regroupent de nombreux éleveurs. Si le nombre d'adhérents augmente de trop, il faudra réfléchir pour la création d'un autre CP - Encourager l'ensemble des GP et CP à être acteurs du PPT - Approfondir la structuration foncière dans la plaine : mobilisation des CPP - Reprendre la réflexion concernant le GP d'hiver de la Gervanne. L'étude des friches menée par la CCVD peut révéler des surfaces disponibles dans la Gervanne.

ACTION 1.2 : EXPERTISER ET DIAGNOSTIQUER	
Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017	- Accompagner via des études ou des diagnostics les propriétaires, les gestionnaires, les communes et les utilisateurs dans des projets de reconquête pastorale et/ou vers une meilleure gestion pastorale des espaces
Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022	1 - 2019 : Reconquête pastorale et gestion des sous-bois dans la Gervanne par la CCVD (abandonné) 2 - 2022 : Diagnostic des points chauds dans un contexte de prédation par le PNRV
Bilan qualitatif	<p>Dans le diagnostic de 2016, 1500 hectares de parcours étaient identifiés comme abandonnés. La stratégie du PPT visait à reconquérir certaines de ces surfaces et 3 secteurs prioritaires avaient été pointés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La montagne du Quinson à Francillon sur Roubion 2. Le secteur de Saint-Pancrace à Suze 3. Le secteur Granois. <p>1) En ce qui concerne la montagne du Quinson, elle se situe dans un site classé Natura 2000 : la grotte à chauves-souris de Baume Sourde. Ponctuellement un troupeau d'ovins vient paître des surfaces à l'automne mais de façon insuffisante pour contenir la progression de la végétation qui colonise la montagne. Malgré la mise en lumière du sujet au sein des instances Natura 2000, la multiplicité des propriétaires, la faible volonté de la commune à porter une animation, l'éloignement d'agriculteurs volontaires pour réutiliser cet espace n'ont pas permis d'engager une dynamique d'expertise ou d'étude foncière sur ce secteur.</p> <p>2) En 2019, la commune de Suze lance une dynamique pour étudier le secteur de Saint-Pancrace et son enrichissement. Dans ce secteur, des éleveurs sont en recherche d'herbes et de surfaces complémentaires pour l'automne (un projet de GP d'hiver est alors en réflexion avec l'ADEM). Les autres communes voisines (Gigors et Lozeron/Beaufort sur Gervanne/Cobonne) sont inquiètes des risques d'incendies et participent aux réunions initiées par la mairie suzoise. Compte tenu du caractère intercommunal de ce projet, la CCVD propose donc en 2020 de porter et déposer un projet de reconquête qui viserait à identifier avec les communes et les acteurs concernés les surfaces à reconquérir, les freins et les opportunités. Mi-2020, les nouveaux élus communaux jugent que la thématique de la reconquête pastorale n'est plus prioritaire au regard des problèmes de prédation et de cohabitation entre les riverains et les éleveurs. Ils souhaitent que les (nombreux) conflits d'usage soient réglés avant d'étendre le domaine pastoral sur leur commune. Ce projet est donc abandonné.</p> <p>3) En 2018, les élus Granois mobilisent la CCVD, l'ADEM et le Conseil Départemental de la Drôme (CD26) pour réfléchir à un projet de reconquête pastorale. Le projet prend rapidement la forme d'un Aménagement Foncier Agricole, Forestier et Environnemental (AFAFE), outil du Département. Il comprend notamment une expertise pastorale et forestière (financée en direct par le CD26) qui aboutira à la création du CP Granois et à une tentative de convention pluriannuelle de pâturage. On peut considérer que des surfaces pastorales ont pu être réutilisées grâce à ce projet ; mais il a surtout eu le</p>

	<p>mérite de créer une nouvelle dynamique collective (un CP) pour le secteur de la plaine.</p> <p>En parallèle des enjeux d'enfrichement, des problématiques de cohabitation entre les éleveurs et les riverains dans la Gervanne sont apparues à mi-parcours du PPT. Ces sujets concernent une grande diversité d'acteurs dont le PNRV, qui propose en 2022 aux élus du territoire de porter un projet de diagnostic des points chauds. Il s'agit de repérer les points de conflits potentiels ou avérés entre les pratiques de loisirs et les pratiques pastorales via un outil cartographique dynamique. Ce diagnostic identifiera les lieux et les périodes de conflits, et pourra orienter les besoins et périodes de médiation humaine au travers de services civiques formés par exemple. Celui-ci devrait démarrer prochainement.</p>
Critères d'évaluation	<p>Nombre de projets animés : 4 (Quinson - Suze - Grâne - Gervanne)</p> <p>Nombre d'études réalisées : 1 (en cours)</p> <p>Nombre d'hectares reconquis : 0 (directement issu du PPT)</p> <p>Nombre d'éleveurs installés : 0</p>
Consommation budgétaire de la fiche-action	45%
Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	<p>2018 : Etude préalable à des aménagements fonciers sur la commune de Grâne porté par le CD26 (volet pastoral)</p> <p>2022 : L'étude sur les friches agricoles portée par la CCVD en 2022 qui révèle un potentiel de friches pastorales.</p>
Enjeu pour le PPT 2023-2028	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'objectif de reconquête pastorale en lien avec le projet friches porté par la CCVD - Affiner des besoins d'expertise en lien avec les enjeux de prédation et de multiusage

ACTION 1.3 : ACQUERIR DU FONCIER PASTORAL PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES	
Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017	- Aider à l'achat de foncier pour faciliter des projets collectifs de réimplantation ou de confortement d'activité pastorale.
Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022	
Bilan qualitatif	Cette fiche-action n'a fait l'objet d'aucune demande.
Critères d'évaluation	Nombre d'ha achetés : 0 Nombre de situations débloquées : 0
Taux de consommation de la fiche-action	0%
Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	- Achat de la ferme des Praves par la CCVD en 2021 avec notamment l'installation d'une activité ovine (production et transformation laitière en AB avec vente directe).
Enjeu pour le PPT 2023-2028	- Évaluer lors de la réécriture si c'est pertinent ou non de maintenir une fiche-action sur l'investissement foncier.

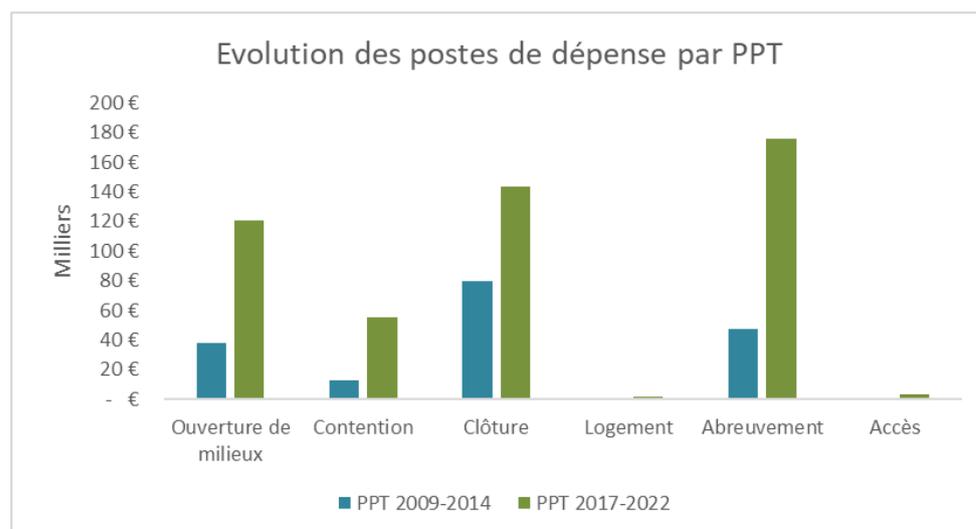
ACTION 2.1 : POURSUIVRE LES AMENAGEMENTS ET EQUIPEMENTS DES ESPACES PASTORAUX

<p>Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager et équiper les espaces pastoraux des éleveurs organisés en collectif (clôtures, franchissements, contentions, abreuvements, accès, logements pastoraux, travaux de débroussaillage) - Soutenir l'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage de ces projets 																								
<p>Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. 2017 Collectif Pastoral Vercors Sud 2. 2017 Groupement Pastoral d'Ambel Tubanet 3. 2017 Collectif Pastoral de Saillans 4. 2017 Collectif Pastoral de Plan de Baix 5. 2018 Groupement Pastoral d'Ambel Tubanet 6. 2018 Collectif Pastoral du Roubion 7. 2020 Collectif Pastoral Vercors Sud 8. 2020 Collectif Pastoral Raye 9. 2020 Collectif Pastoral de Saillans 10. 2018 Collectif Pastoral de Saillans 11. 2021 Collectif Pastoral Granois 12. 2022 Collectif Pastoral d'Ambel 13. 2022 Collectif Pastoral Roubion 14. 2022 Collectif Pastoral Saillans 15. 2022 Collectif Pastoral Vercors sud 																								
<p>Bilan qualitatif</p>	<p>Les travaux d'améliorations pastorales sont toujours les opérations phares financées dans le cadre d'un PPT. Ces travaux ont été nombreux sur le territoire de la vallée de la Drôme au cours de ce PPT avec 15 dossiers présentés qui traduisent bien une forte implication des éleveurs et un besoin d'aménagement des zones pastorales. Les types de travaux et d'aménagement sont répartis de la manière suivante :</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Type de travaux</th> <th>Montant (€)</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Abreuvement</td> <td>176 010</td> <td>33%</td> </tr> <tr> <td>Clôture</td> <td>143 340</td> <td>27%</td> </tr> <tr> <td>Gestion des milieux</td> <td>121 000</td> <td>22%</td> </tr> <tr> <td>Contention</td> <td>55 040</td> <td>10%</td> </tr> <tr> <td>Assistance à membre</td> <td>40 390</td> <td>7%</td> </tr> <tr> <td>Accès</td> <td>3 550</td> <td>1%</td> </tr> <tr> <td>Logement</td> <td>1 350</td> <td>0%</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • L'abreuvement représente le plus gros poste de dépenses (33%). Il y a eu trois beaux projets d'impluviums (dont la rénovation d'un impluvium) ainsi que le captage d'une source et le stockage de celle-ci. Cette forte consommation 	Type de travaux	Montant (€)	Pourcentage	Abreuvement	176 010	33%	Clôture	143 340	27%	Gestion des milieux	121 000	22%	Contention	55 040	10%	Assistance à membre	40 390	7%	Accès	3 550	1%	Logement	1 350	0%
Type de travaux	Montant (€)	Pourcentage																							
Abreuvement	176 010	33%																							
Clôture	143 340	27%																							
Gestion des milieux	121 000	22%																							
Contention	55 040	10%																							
Assistance à membre	40 390	7%																							
Accès	3 550	1%																							
Logement	1 350	0%																							

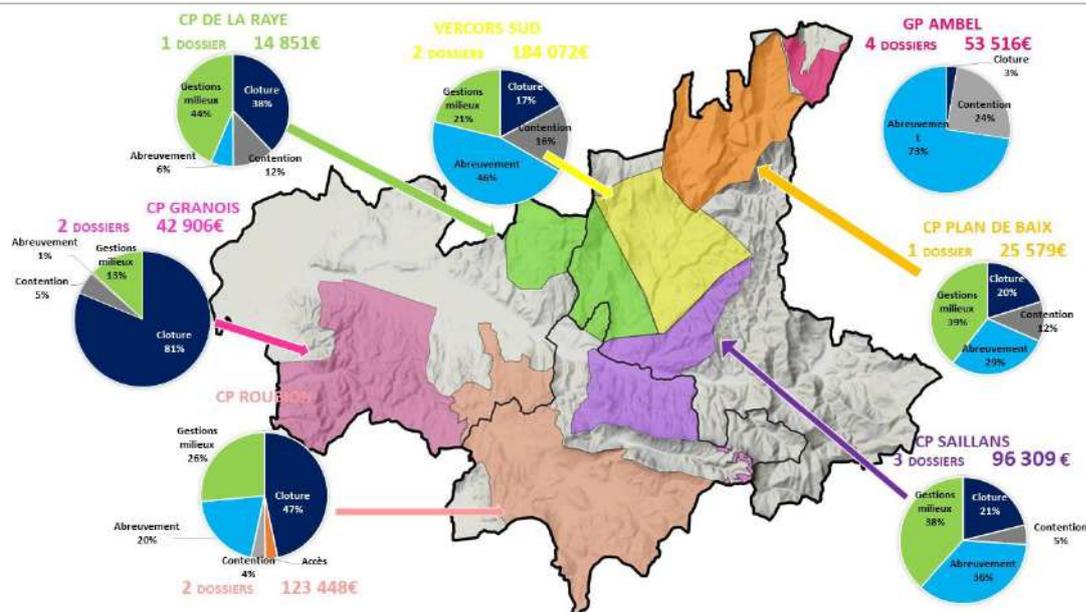
d'équipements liés à l'abreuvement est à mettre en lien avec le changement climatique. En effet, les années successives sans précipitation estivale fragilisent l'abreuvement. Les éleveurs en ont conscience et souhaitent sécuriser l'abreuvement de leurs troupeaux et ainsi sécuriser leurs pâturages. Outre ces projets, les éleveurs ont également investi dans des citernes souples et abreuvoirs.

- La clôture est bien représentée avec plusieurs investissements dans de la clôture active 5 fils (27% des investissements). Outre des clôtures au sens strict, un parc de nuit afin de se protéger de la prédation a été réalisé. Bien que les filets présentent un taux de subvention plus intéressant dans le plan loup, de nombreux éleveurs investissent dans des filets électriques via le dispositif du PPT. À noter que les clôtures mobiles permettent d'aborder une gestion fine des espaces pastoraux et de laisser ces espaces ouverts en dehors de la saison de pâturage, ce qui est très apprécié dans le cadre du multiusage. **Les éleveurs continuent de mettre en œuvre des pratiques pastorales adaptées à la ressource dans un contexte de prédation.**
- Gestion des milieux (22% des investissements) : il s'agit essentiellement de surfaces en cours de fermeture mais très peu de défrichement. Lors de cette campagne PPT, environ 80 ha de pâturages ont été rouverts. La majorité des îlots travaillés sont des surfaces de petite taille, la taille médiane étant de 0.80 ha. **La gestion des milieux traduit deux choses principales : 1) Ouverture de nouveaux espaces pastoraux et maintien de la circulation des troupeaux ; 2) Diminution de la vulnérabilité face à la prédation.** Différentes techniques ont été utilisées allant de l'intervention manuelle, en passant par des petits broyeurs (parfois télécommandés), jusqu'aux broyeurs forestiers.
- Contentions (10% des investissements programmés) : **ces équipements demeurent essentiels pour la sécurisation des éleveurs (ou bergers) et structurants pour les pâturages.**
- Accès (1%) : un dossier avec un passage canadien sur le CP du Roubion.
- Logement (<1%) : un dossier d'amélioration de la cabane d'Ambel.

Si l'on compare ces postes de dépenses avec ceux du PPT précédent, il convient de souligner que tous les postes de dépenses ont nettement augmenté.



La carte ci-dessous présente les porteurs de projet de ces investissements. Il s'agit uniquement de collectifs d'éleveurs. Le nombre de dossiers de travaux témoigne de la dynamique du collectif. A l'exception du GP des Trois Becs, tous les CP et les GP ont déposé au moins un dossier de travaux au cours de la campagne PPT sortante.



- Le CP Granois et le CP du Roubion regroupent des éleveurs majoritairement jeunes, pour certains dans une dynamique d'installation récente. Il est intéressant de noter que dans ces collectifs, les éleveurs investissent majoritairement dans la clôture. Cette observation est cohérente avec le fait que les clôtures sont le point de départ structurant pour les exploitations. Ce constat est particulièrement marquant pour le Collectif Pastoral Granois qui s'est constitué en 2020.
- Dans les CP où les éleveurs ont plus d'ancienneté (Saillans, Plan de Baix, Vercors Sud et la Raye), les investissements sont centrés vers l'abreuvement et la gestion des milieux (les investissements des clôtures ont été fait en amont).
- Le GP d'Ambel a majoritairement investi dans de l'abreuvement, ce qui est à mettre en lien avec les années de sécheresses successives. Ces investissements mettent en exergue la prise de conscience des éleveurs sur la problématique du changement climatique. Le GP a aussi beaucoup investi dans la contention ce qui traduit une volonté d'augmenter le bien-être des animaux, des éleveurs et des salariés.
- Le GP des Trois Becs n'a pas réalisé d'investissement dans le cadre du PPT durant cette campagne.
- Les communes ou les autres collectivités propriétaires de surfaces pastorales n'ont pas présenté de dossier de travaux ou d'amélioration pastorale dans cette programmation.

Critères d'évaluation

Taux de consommation de l'enveloppe / sur l'enveloppe initiale : 154%
 Montant total des aides allouées : 378 480 €
 Nombre de CP et GP concernés : Tous sauf les Trois Becs
 Nombre d'éleveurs concernés : 73
 Taux d'éleveurs qui ont déposé leur premier dossier : 7

Taux de consommation de la fiche-action

111%

Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	
Enjeu pour le PPT 2023-2028	- Bien évaluer le montant de l'enveloppe de cette fiche-action au regard des besoins / des nouveaux enjeux.

ACTION 2.2 : EXPERIMENTER ET SENSIBILISER AUTOUR DES ENJEUX DE MAINTIEN D'OUVERTURE, DU SYLVOPASTORALISME ET DES PRATIQUES PASTORALES	
Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017	- Accompagner les éleveurs, les gestionnaires et les communes sur des techniques de gestion des milieux agropastoraux innovantes
Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022	
Bilan qualitatif	<p>Dans le cadre de l'écriture du PPT, cette action avait été fortement plébiscitée par les éleveurs convaincus de l'intérêt de davantage partager en groupe des modes et techniques innovantes de gestion pastorale. Malgré cet intérêt, seuls deux projets ont été étudiés dans le cadre de cette fiche-action. Aucun n'a finalement bénéficié de crédits du PPT :</p> <p>1- « Techniques et réflexions collectives sur les pratiques pastorales pour accompagner la gestion des milieux » porté par la CCVD et le PNRV. Ce projet visait à proposer des cadres d'échanges entre éleveurs et structures professionnelles (ADEM/CA/SCOPELA) pour dynamiser, partager des expériences sur le sujet de la gestion pastorale en répondant aux nouveaux enjeux de gestion des milieux. Il s'orientait principalement vers les groupes d'éleveurs engagés en MAEC des sites Natura 2000 de la Gervanne et du massif de Saoû. Deux raisons expliquent que ce projet ne soit pas allé jusqu'au dépôt d'un dossier auprès du PPT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il a été finalement préférable de financer ces dynamiques de groupes dans le cadre des animations Natura 2000 - la plus-value du projet était de proposer un cadre pour rassembler plusieurs structures professionnelles de la gestion pastorale. Or cette attente était surtout portée par les 2 collectivités porteuses et moins par les structures professionnelles. <p>2- Réaliser un voyage d'études entre éleveurs drômois et éleveurs argentins par l'ADEM. En 2017, l'ADEM sollicite divers territoires drômois via les plans pastoraux et les programmes LEADER pour monter un projet d'échange international. L'objectif est d'emmener, sur une période d'une semaine, une trentaine d'éleveurs drômois à la rencontre des estancias pampéennes et des élevages transhumants du nord de la Patagonie. Les problématiques rencontrées par leurs pairs argentins (équipement, structuration collective, prédation, valorisation des produits) entraînent en résonance avec les enjeux locaux. Finalement pour des raisons administratives et financières (nécessité d'une trésorerie importante), l'ADEM n'a finalement pas pu porter ce projet qui avoisinait les 90 000€.</p> <p>3- Formation sur la gestion des pins avec l'ADEM et le CNPF</p>
Critères d'évaluation	<p>Nombre de groupes d'échanges : 0 Nombre de formation : 0 Nombre d'expérimentation : 0</p>
Taux de consommation	0%

de la fiche- action	
Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none">- 2015-2022 : Animation des MAEC pastorales des sites Natura 2000 de la Gervanne par le PNRV (dynamique collective par le bureau d'étude SCOPELA).- 2015-2022 : Animation des MAEC pastorales du site Natura 2000 du massif de Saoû et Crêtes de la tour par la CCVD (formations collectives et accompagnement de plans de gestion).- 2017-2018-2019 : Formation sur la gestion pastorale à l'échelle drômoise par l'ADEAR dans le cadre de fonds VIVEA.- 2021-2023 : projet MOVING porté par la CCVD qui vise à étudier la filière ovine pastorale locale face aux enjeux climatiques.- 2022 : Expérimentations avec la chambre d'agriculture et la FDO sur des ressources fourragères adaptées aux changements climatiques (sorgho, millet, betterave)
Enjeu pour le PPT 2023-2028	<ul style="list-style-type: none">- La gestion pastorale pour faire face à de multiples enjeux (biodiversité, climat, prédation) reste un sujet prioritaire

ACTION 3.1 : COMMUNIQUER SUR LE PASTORALISME AUPRES DU PUBLIC ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE	
Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer auprès des partenaires et du grand public sur le pastoralisme - Favoriser les échanges et l'interconnaissance pour limiter les conflits d'usage
Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022	1- 2022 : Communication, médiation et formations sur le multiusage dans la Gervanne par le PNRV
Bilan qualitatif	<p>Malgré les forts besoins de communiquer et de sensibiliser dans le territoire et particulièrement depuis 2019 face au contexte de la prédation et ses conséquences pour le monde rural, seul un dossier a été présenté au PPT 2017-2022 pour cette fiche-action.</p> <p>Il s'agit du dossier porté par le PNRV qui fait suite de diverses sollicitations et demandes d'élus locaux et d'éleveurs en attente d'accompagnement pour gérer les conflits d'usage sur leurs communes (secteur de la Gervanne). Ce projet est la suite du diagnostic des points chauds (fiche-action 1.2). Il vise à cibler les actions à mener sur le territoire, et de proposer de les articuler avec les actions déjà menées par différents partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des professionnels du tourisme, de l'EEDD, et des élus (hiver/printemps 2023) - Information et sensibilisation grand public (hiver/printemps 2023) : tables rondes, projections-discussions, ... au moins 1 organisée par le Parc, avec un film support à définir - Education des scolaires (septembre 2023-Juin2024) - Panneaux pastoraux mobiles (automne 2023) <p>Ces multiples modes de communication, d'information et de sensibilisation pourront s'appuyer sur un récit commun, en cours d'élaboration dans le cadre du plan loup Vercors, accompagné par le parlement européen (plateforme Grand Carnivore)</p> <p>Au moment où nous écrivons ces lignes, le projet n'a pas démarré.</p> <p>D'autres projets se sont présentés au PPT mais ont finalement été redirigés vers d'autres dispositifs financiers plus appropriés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet de colliers connectés portés par l'association C2PMU qui visait à équiper des chiens de protection et quelques ovins de colliers GPS en vue de faciliter leur gestion par les éleveurs. Ce projet a fait l'objet de subventions directes de la Région AURA et de compléments LEADER vallée de la Drôme. - un projet scolaire porté par le PNRV.
Critères d'évaluation	<p>Nombre de temps d'échanges organisés : 0</p> <p>Nombre d'action de communication réalisée : 1</p>
Taux de consommation de la fiche-action	72%
Les projets hors PPT mais concourant aux	<ul style="list-style-type: none"> - 2019 : actions de sensibilisation organisées par l'association C2PMU - 2019 : Mon Expérience avec les Chiens de Protection, dispositif mis en place suite une demande de l'Etat, est déployé avec les autres services pastoraux

objectifs de l'action	<p>du réseau AURA sur le massif alpin. Ce dispositif vise à comprendre et recenser les rencontres avec les chiens de protection qu'elles soient bonnes ou mauvaises afin de gérer des situations problématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2019 : Rencontre annuelle ADEM à Gigors & Lozeron sur le multiusage en espace pastoral - 2019 : Diffusion du clip : "Patou, un métier pas tout facile" (Réseau Pasto) - 2020 : Projets d'équipement de colliers connectés par C2PMU - 2021 : Animation de l'ADEM dans les classes sur le pastoralisme via la campagne pédagogique portée par Valence Romans agglomération - 2021 : Actions de sensibilisation de randonneurs à Saint Pancrace et le plateau des chaux par un groupe de services civiques de la CCVD - 2021 : Projet scolaire inter PPT porté par le PNRV - 2021 : Panneau d'information sur la présence d'activités pastorales et de chiens de protection par la mairie de Suze - 2021 : Démarche portée par le PNRV dans le cadre du plan loup pour écrire un récit commun sur l'enjeu de la prédation pour le pastoralisme du territoire - 2021 : Publication de 2 vidéos explicatives de l'activité pastorale et des bons gestes à adopter lors de rencontres de chiens de protection, par le réseau pastoral - 2021 : Stand sur le Pastoralisme à Beaufort sur Gervanne par l'ADEM - 2022 : Diffusion du clip "Le pasto ? Quesaco" (Réseau Pasto) - 2022 : Formation pour les élus locaux, gendarmerie et directeur d'Office de Tourisme (pas les hébergeurs...) et acteurs pastoraux sur les chiens de protection organisée par la DDT de la Drôme - 2022 : Organisation d'une projection cinématographique sur les chiens de protection par l'ADEAR et la Confédération paysanne -2022 : Stand sur le pastoralisme au col de la Chaudière par l'ADEM
Enjeu pour le PPT 2023-2028	<ul style="list-style-type: none"> - L'enjeu de la cohabitation entre pastoraux et habitants devient, dans le contexte de prédation, un sujet commun à l'ensemble du territoire (plaine/collines/montagne).

**PASTORALISME ET RANDONNÉE
DANS LA VALLÉE DE LA DRÔME :**
des rencontres avec des chiens
de troupeaux !

Les surfaces pastorales participent à l'autonomie alimentaire des troupeaux et offre un cadre exceptionnel pour la pratique des sports de pleine nature. Les éleveurs et leur troupeau entretiennent les milieux naturels, évitent la fermeture des paysages, produisent de la viande et des fromages de qualité, contribuent à la lutte contre les incendies et jouent un rôle clé dans la biodiversité. Face à l'augmentation de la prédation lupine dans la vallée (depuis 2009, la prédation représente 110 attaques et 330 victimes), ils doivent protéger leur troupeau et utilisent des chiens de protection. En adoptant les bons gestes et en respectant le travail des chiens de protection et des éleveurs, vous aidez à protéger les troupeaux et **contribuez à votre propre sécurité**.

Toute l'année, au détour de votre chemin, vous trouverez en alpage, mais surtout dans les zones semi-ouvertes et semi-boisées des communes de la vallée de la Drôme :

12 365 ANIMAUX D'ÉLEVAGE **4 MEUTES DE LOUP** **60 CHIENS DE PROTECTION**

Les bons gestes

- Laissez votre chien à la maison
- En cas de panique, mettez un objet comme un sac à dos entre vous et eux
- Parlez leur calmement
- Contournez le troupeau si possible
- A proximité du troupeau, signalez-vous
- Si les chiens approchent, arrêtez-vous
- Faites face aux chiens sans les fixer dans les yeux

Les bons gestes en vidéos

Chiens de protection des troupeaux : Qui sont-ils ? Besoin de décodeurs ? Adopter les bons gestes

Signalez et témoignez

de vos bonnes ou mauvaises rencontres avec les chiens sur l'enquête en ligne « Mon expérience avec les chiens de protection »

Scan me

Ce document d'information a été réalisé par la CCVD avec la participation de l'ADEM26 et le CDRP.

ACTION 3.2: COORDONNER LE PLAN PASTORAL DE LA VALLEE DE LA DRÔME

<p>Rappel des objectifs de la Fiche-action de 2017</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les porteurs de projet dans le montage des dossiers (en lien avec l'ADEM qui accompagne les GP et les CP) - Animer le comité de pilotage du PPT - Communiquer et évaluer les dispositifs et les actions réalisées
<p>Les dossiers accompagnés dans le cadre du PPT 2017-2022</p>	<p>1 - 2017-2018 : Coordination du plan pastoral territorial de la Vallée de la Drôme par la CCVD</p> <p>2- 2019-2021 : Coordonner le Plan pastoral territorial de la Vallée de la Drôme par la CCVD</p> <p>3 - 2022 : Coordonner le Plan pastoral territorial de la Vallée de la Drôme par la CCVD</p>

Bilan qualitatif	<p>Le portage de ce plan pastoral territorial 2017-2022 est assuré par la CCVD en lien étroit avec la CCCPS. Une convention de partenariat lie les 2 structures. Chacune des 2 collectivités se partage le reste à charge financier de l'animation.</p> <p>La mise en œuvre quotidienne de l'animation est assurée par l'animatrice PPT de la CCVD. Son rôle est d'informer, accompagner et renseigner les porteurs de projet, faire du lien avec les autres programmes du territoire, et suivre la consommation budgétaire du programme. L'animatrice PPT participe également aux rencontres du réseau pastoral drômois (AG et rencontres annuelles de l'ADEM).</p> <p>Les dossiers de travaux sont accompagnés par l'ADEM dans le cadre de ses prestations d'assistance aux membres des GP et CP et de ses missions de réseau pastoral drômois. Il convient de souligner la complémentarité et la coordination de l'ADEM et de la CCVD dans la mise en œuvre de ce dispositif.</p> <p>La région AURA organise 1 à 2 réunions annuelles des animateurs de PPT afin d'informer de l'évolution de la politique régionale et européenne et partager des sujets communs.</p> <p>La gouvernance du programme est organisée dans le cadre d'un Comité de pilotage (COPIL), présidé par les 2 vice-présidents des intercommunalités. Ce COPIL s'appuie sur un ensemble de partenaires (ADEM, Chambre d'agriculture, CNPF, PNRV, associations environnementales...) et donne un avis sur les dossiers de subvention. Celui-ci s'est réuni 12 fois au cours du programme, soit en moyenne 2 fois par an. Les organes décisionnels (COTECH, COSEL et COPIL) du PPT sont efficaces et constituent des temps d'échanges précieux entre les structures participantes. Les actions hors PPT (formation multiusage, MOVING, Natura 2000, etc...) mais qui découlent de la dynamique du PPT illustrent bien ce solide partenariat et la pertinence d'un dispositif territorialisé.</p>
Critères d'évaluation	<p>Nombre de COPIL organisé : 12 Nombre de structures membres du COPIL : 42 Nombre de projets PPT accompagnés : 22 Nombre de plaquettes d'informations sur le programme distribué : 600 Nombre d'avenants budgétaires : 2</p>
Taux de consommation de la fiche-action	85%
Les projets hors PPT mais concourant aux objectifs de l'action	
Enjeu pour le PPT 2023-2028	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer encore davantage l'animation pastorale dans l'ensemble des stratégies portées par les intercommunalités - Faire plus participer les communes et autres EPCI aux actions du PPT

Bilan par type de bénéficiaires

Pour rappel, 4 types de porteurs de projet étaient visés et sont éligibles aux aides du PPT :

Type de bénéficiaires	Les bénéficiaires	Nb de dossiers déposés
Les éleveurs et éleveuses organisés en collectif 	Collectif Pastoral Vercors Sud	3
	Groupement Pastoral d'Ambel Tubonet	3
	Collectif Pastoral de Saillans	3
	Collectif Pastoral de Plan de Baix	1
	Collectif Pastoral du Roubion	2
	Collectif Pastoral Raye	1
	Collectif Pastoral Grânois	2
Les collectivités territoriales 	Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée	3
	Syndicat Mixte du Parc du Vercors	2
Les acteurs collectifs regroupés sous forme associative ou apparentée : monde agricole, du tourisme, des loisirs de pleine nature, les acteurs culturels ou environnementaux 	ADEM	2
Les propriétaires privés organisés en collectif 		

On remarque la forte dynamique des acteurs pastoraux dans cette liste de bénéficiaires (éleveurs.es et ADEM) ayant porté et déposé des dossiers au Plan Pastoral. Les collectivités ont finalement été peu demandeuses des aides au plan pastoral en dehors de la CCVD et du PNRV. Cela s'explique en partie par la faible part de foncier communal ou intercommunal des espaces pastoraux. Aussi, les projets d'AFP ou en lien avec de la reconquête pastorale touchent des problématiques foncières et sont globalement difficiles à faire émerger sous portage public et même privé.

5. Conclusion et perspectives

Le bilan du programme 2017-2022 démontre un fort dynamisme tant des acteurs pastoraux pour structurer et réaliser des travaux d'aménagements et d'amélioration pastorale, que des collectivités pour porter une animation territoriale et accompagner des projets autour de sujets de plus en plus sensibles. Au total :

- 15 dossiers ont été déposés par les Collectifs et Groupements Pastoraux pour réaliser des aménagements et investissements pastoraux
- Les 5 Collectifs Pastoraux ont été restructurés par l'ADEM (Association Départementale d'Economie Montagnarde) tant sur les aspects juridiques que dans leur périmètre et composition (+46% d'éleveurs)
- Un nouveau Collectif Pastoral a été créé dans la plaine
- Un groupe de travail à l'échelle de la Gervanne a été constitué sur l'enjeu de la fréquentation et de la cohabitation des activités pastorales avec les habitants de cette vallée
- 12 comités de pilotage se sont tenus avec la présence de nombreux acteurs du programme territoire
- 104% de l'enveloppe financière a été consommée, soit 634 000 € de projet pour 129 000 € apporté par la région AURA.

En résumé, ce PPT 2017-2022 aura permis :

- De renforcer la dynamique collective et concertée de la gestion pastorale avec la restructuration juridique des 5 Collectifs Pastoraux, la création d'un nouveau CP pour le secteur de la plaine mais surtout l'accueil de nouveaux éleveurs.es dans ces collectifs
- De poursuivre l'aménagement de l'espace pastoral en finançant largement des équipements d'abreuvements, la gestion des milieux et des clôtures
- De mettre en lumière les difficultés et les besoins issus du contexte de prédation (parc de nuit, surveillance des chiens de protection, information des publics)
- De pointer la nécessité de mieux accompagner les conflits d'usage et de voisinage et la cohabitation entre monde pastoral et habitants
- D'asseoir une animation locale sur les sujets pastoraux, portée par les communautés de communes, de plus en plus connectée aux autres stratégies locales de développement
- De pointer un besoin en animation foncière
- Et contribuer à mettre en valeur l'identité pastorale de ce territoire.

Les perspectives pour l'écriture d'un prochain PPT sont positives. Les exécutifs des 2 intercommunalités se sont prononcés favorablement pour le portage d'un PPT sur la période 2023-2028 avec la CCVD comme cheffe de file. Un dossier de financement a été déposé à la région AURA dans ce sens pour financer l'écriture du PPT 2023-2028. Des attentes fortes ont déjà été posées par les acteurs du COPIL pour cette période :

- Plus de pastoralisme sur l'ensemble du territoire (dans les plaines et dans les montagnes, dans les cultures pérennes et les lits des rivières)
- Des méthodes de gestion plus simples, plus de collectifs et d'implication d'acteurs variés
- Traiter plus fortement des enjeux climats et sécheresse
- Traiter des besoins de sensibilisation/médiation des habitants dans un contexte de prédation fort
- Travailler la question des débouchés économiques et de la valorisation des produits
- Prendre en compte la question foncière comme un levier essentiel pour l'activité pastorale.

Ce bilan et ces attentes devront être questionnés, amendés et validés lors de cette phase de concertation avec les acteurs en 2023.

6. Annexes

Annexe 1 : Listes des structures membres du COPIL

	Structures
Collectivités / Institutions	CCCPS
	CCVD
	CC du Diois
	PNR du vercors
	Chambre d'Agriculture 26
	ONF
	SAFER
	SMRD
Financeurs	GAL Vallée de la Drôme
	Agence de l'eau - Délégation régionale de Lyon
	DDT
	Région Auvergne Rhône-Alpes
	Conseil Départemental 26
Gpm Producteurs/E ntreprises	Cave Jaillance
	GIEE de la Véore
	Fruits +
	GP COMBOVIN
	GP PLAN DE BAIX
	GP ROUBION
	GP SAILLANS
	GP TROIS BECS
	GP VERCORS SUD
	Syndicat Caprin
	Syndicat général des Côtes du Rhône
	Syndicat de la clairette et des vins du Diois
	Associations
ADEM	
AgribioDrôme	
Association "Terre de Liens"	
Association Agri-Court	
Association Court-Circuit	
Association des vignerons du brézème	
ATTAC	
Comité Départemental de la Randonnée Pédestre 26	
CIVAM	
FD CUMA	
Fédération Départementale Ovine	
Fédération des Chasseurs	
FRAPNA	
Les Compagnons de la Terre	
LPO	
Lysandra	
Réseau des OT de la vallée de la Drôme	
Solidarités Paysans Drôme/Ardèche	
Université de l'Avenir	
Syndicats	Jeunes agriculteurs 26
	Confédération Paysanne
	COORDINATION RURALE
	FDSEA
	MODEF
Autres	Conservatoire d'espaces naturels RA
	CFPPA Die
	CRPF Rhône-Alpes
	FIBL
	Captage Prioritaire d'Autichamp
	MFR DIVAJEU
Natura 2000 Gervanne & Sye	